



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des collectivités locales et de la coordination interministérielle

Service de la coordination interministérielle
et de l'appui territorial

Bourges, le **9 JUIN 2023**

Monsieur le directeur d'établissement,


Par courrier du 12 mai 2023, vous m'avez informé qu'à la suite de la construction du bâtiment 34 sur le site de Bourges Aéroport, du transfert du service logistique et de l'utilisation d'un nouveau quai de réception, vous allez procéder à la déconstruction du quai logistique situé au droit du bâtiment 8 ; celui-ci n'étant plus utilisé.

L'inspection des installations classées de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre – Val de Loire n'a pas émis d'observation sur le projet tel que vous l'avez présenté.

Ainsi, je prends acte de cette démolition et vous invite à évacuer les déchets dans les filières autorisées.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur d'établissement, l'assurance de ma considération distinguée.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale,


Camille de WITASSE THÉZY

M. Jean RIBEREAU-GAYON
Directeur d'établissement
Société MBDA FRANCE
Rond-point Marcel Hanriot
route d'Issoudun
18000 BOURGES

Copie à :
- DREAL Centre-Val de Loire – UID 18-36